

25 Septembre 1934

I- Nous irons à Paris

Les nationalistes syriens ont décidé d'envoyer une délégation à Paris. Les membres en sont déjà choisis et la presse annonce le voyage comme imminent.

Félicitons-nous de cette heureuse décision.

Elle est l'heureux présage d'une reprise des pourparlers et marque la fin de la politique de non-coopération. Un peu à la manière de M. Jourdain, les nationalistes « font de la participation » sans le savoir, ... ou en le sachant.

En allant en France exposer leurs revendications, leurs plaintes, leurs amertumes, leurs espoirs plus ou moins justifiés, ils font le premier pas vers une politique nouvelle ; on ne peut pas séparer absolument la France, de ses représentants ici. Et ce n'est certainement pas un hasard qui a fait coïncider ce voyage avec le séjour de M. de Martel à Paris.

Espérons que s'ouvre une ère nouvelle pour la politique syrienne.

Le vent frais de la mer dissipera peut-être les nuages de poussière désertique qui empêchent certains yeux de voir clairement ; dans l'atmosphère de Paris, en contact direct avec les multiples difficultés internationales et loin des surenchères électorales, certains angles pourront s'arrondir, certaines doctrines s'assouplir. Et la politique de la France, (grande puissance d'influence musulmane) sa liberté d'esprit, l'amour de certains de ses enfants, tel Lyautey pour l'Islam, seront autant d'éléments de nature à faciliter un rapprochement désiré par tout le monde.

II.- Pèlerins Monopolisés

La presse de langue arabe, dans son unanimité, critique sévèrement le monopole du transport des pèlerins, qui aurait été accordé pour une période de dix ans. Les échos de cette protestation ont même largement dépassé les frontières des Pays de Mandat. Dans tout le Proche-Orient les journaux protestent contre ce prétendu monopole. Pour ne citer qu'un exemple, les trois plus grands journaux de langue arabe. Le Mokattam, le Ahram et le Jihad, ont publié et commenté la protestation du Congrès des Wakfs musulmans d'Alep.

Puisqu'il s'agit d'une question d'ordre exclusivement religieux, nos confrères nous permettront-ils de leur prêcher le calme et la modération ?

Il ne s'agit encore que d'une rumeur ? Ne sont-ils pas en train d'enfoncer à grands renforts d'arguments, justes peut-être, mais sans doute prématurés, une porte ouverte ?

Il nous semble en effet assez invraisemblable qu'en une matière aussi délicate que le pèlerinage vers la Mecque, touchant à l'essence même de l'Islam, un monopole de dix ans ait été accordé à une société ou à un particulier. La stricte application des prescriptions sanitaires était, jusqu'à ce jour, parfaitement assurée, grâce aux cahiers des charges établis, à la commission qui présidait à l'adjudication et dans laquelle les musulmans étaient représentés.

Quant à parler de marine nationale libanaise, la chose semble pour le moins curieuse. Une marine nationale peut vivre de subventions, mais non d'un monopole basé sur l'exploitation d'un sentiment aussi respectable que celui qui anime les pèlerins. Si on concédait à une société de Navigation, fut-ce la Transat ou les Messageries Maritimes, le monopole du transport des pèlerins vers la Terre-Saint, on verrait dans les pays chrétiens, ou pourtant l'accomplissement de cette pratique religieuse est loin d'avoir la même importance que pour l'Islam, un mouvement, pour le moins aussi fort que celui qui se dessine ici.

La Commission des Wakfs ne pourrait-elle pas donner sur cette importante question, les apaisements – ou du moins les explications nécessaires ?